



## Téléservice : Demande d'inscription sur les listes électorales

Ministère chargé de l'intérieur


Accessible avec un compte service-public.fr ou via France Connect, et à condition d'être âgé d'au moins 18 ans.

**⚠ Attention :** En raison des circonstances actuelles, il vous est conseillé d'utiliser ce service **uniquement si la démarche est urgente**. Sachez par ailleurs, que si vous faites la demande, le délai de traitement sera certainement plus long qu'habituellement.

Avant d'effectuer cette démarche, il est possible de vérifier si vous êtes déjà inscrit sur les listes électorales (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788>).

L'inscription en ligne sur les listes électorales est une démarche gratuite. Veillez à ne pas utiliser de sites internet privés. En effet, si ceux-ci ne sont pas raccordés aux services de votre commune, votre demande d'inscription ne pourra donc pas aboutir.

**⚠ Attention :** il n'est plus possible d'utiliser ce téléservice pour s'inscrire en vue de voter lors des élections municipales de 2020. Les personnes se trouvant dans une situation particulière (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34240>) après le 7 février 2020 peuvent utiliser le formulaire (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16024>) pour s'inscrire en vue de voter lors des élections municipales 2020.

Accéder au  
service en ligne 

(<https://www.service-public.fr/compte/activer-un-espace-particulier?lienDemarche=https://psl.service-public.fr/mademarche/InscriptionElectorale/demarche>)

Vérfié le 20 mars 2020 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Pour toute explication, consulter les fiches pratiques :

### PARTICULIERS

- Inscription sur la liste électorale : en cas de **déménagement** (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1372>)
- Liste électorale : inscription d'office à **18 ans** (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1961>)
- Listes électorales : nouvelle inscription (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1367>)